



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 juin 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 juin 2000

**SEANCE DU 26 juin 2000**

**Travaux de mise en conformité bâtiments communaux.  
Programme SOGELERG - Avenants aux marchés initiaux.**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.  
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,  
M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,  
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre  
STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme  
Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.  
Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle  
ANELONE

**Secrétaire de séance** : Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir** :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Christian RIBBE.

**Excusés** :

*Conseillers* :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200359

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2000**

**Bâtiments**

**Travaux de mise en conformité bâtiments communaux.**

**Programme SOGELERG - Avenants aux marchés initiaux.**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Je vous rappelle que la Ville a engagé un important programme de travaux de mise en conformité des bâtiments communaux.

La délibération qui vous est proposée remplace celle du 30/03/00 qui comprenait une erreur de transcription des chiffres, cependant ces modifications ne changent pas le montant final du marché après avenants.

Ces modifications ou adaptations se traduisent par des travaux en économie ou en plus. Le détail est le suivant pour les différents avenants aux marchés initiaux.

Les avenants n° 1 ont été approuvés lors de la séance du Conseil Municipal du 24 septembre 1999.

Lot	Désignation des travaux	Montant initial TTC du marché	Total (PV/MV) avenants n°1 déjà passés TTC	Avenants n°2 à passer TTC	Montant marché après avenants	% du montant initial du marché
1	Gros oeuvre - TROUBAT	994 587,16	- 51 799,99	/	942 787,17	- 5,21 %
2	Menuiseries bois/cloisons/plafonds AOCM	1 159 455,39	+ 31 670,77	/	1 191 126,16	+ 2,73 %
3.1	Electricité - SPIE TRINDEL	2 380 773,16	+ 6 348,38	+ 16 164,02	2 403 285,56	+ 0,94 %
3.2	Electricité - SELF	1 888 867,35	+ 1 794,53	/	1 890 661,88	+ 0,10 %
4	Menuiseries métalliques - PINTAUD	213 492,15	/	/	213 492,15	/
5	Chauffage/plomberie/gaz - HERVE THERMIQUE	3 075 451,96	+ 4 064,22	+ 20 405,81	3 099 921,99	+ 0,79 %
<b>Total</b>		<b>9 712 627,17</b>	<b>- 7 922,09</b>	<b>36 569,83</b>	<b>9 741 274,91</b>	<b>+ 0,30%</b>

Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 2 aux lots 3.1 et 5 des marchés de travaux,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits avenants.

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 40  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Non participé : 0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)